



ON TRINQUE À L'ÉTÉ

9 septembre 2023



Réalisation : Agence Com sur un Plateau

17h15

• Courses enfants

18h30

• Déguiz'run

19h30

• 5 km **demi-finale** championnat de France

20h15

• 10 km **labellisés** Open + élites

Inscription :

www.ok-time.fr

06 84 46 24 24

animations,
buvette,
grillades



45^{ème} édition des **FOULÉES TULLISTES** PATRICK PERRIER



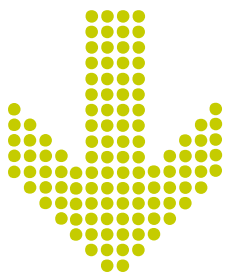
www.correze.fr
CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Tulle'
agglo
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE
ATHLETISME





éditorial



Cultiver la convivialité

Pour beaucoup, les difficultés quotidiennes et les incertitudes pour l'avenir s'amplifient. Au point qu'un drame local peut mettre le feu aux poudres dans le pays, avant tout parmi ceux qui ne se voient pas d'avenir, les jeunes des banlieues.

La réforme injuste des retraites avait déjà mis des millions de personnes dans les rues pendant des mois dans notre pays.

Celles et ceux qui tracent le chemin au sommet de l'Etat semblent sourds aux attentes de la société, aux inquiétudes, aux alertes. Au risque de renforcer encore les revendications les plus radicales.

Dans ce climat fébrile et orageux, la ville de Tulle apparaît, avec d'autres heureusement, comme un îlot calme. Même si, comme on l'a vu à l'occasion de quelques-unes des mobilisations contre la réforme des retraites, des incidents peuvent se produire aussi.

Tulle est réputée pour être une ville où la convivialité demeure largement partagée. Le récent Festival des Nuits de Nacre, festif et joyeux, en a donné une belle illustration.

Le réseau particulièrement riche des associations tullistes soutenues par la Mairie, qu'elles soient sportives, sociales ou culturelles, contribue largement à cette convivialité. Le souci des élus est plus que jamais de ne laisser personne, des plus âgés aux plus jeunes, sur le bord du chemin. C'est la mission, en particulier, du Centre communal d'action sociale, qui la remplit efficacement.

Bien entendu, les aménagements urbains, même s'ils sont souvent complexes à réaliser, sont aussi conçus pour que Tulle soit toujours une ville où il fait bon vivre. C'est le cas, notamment, de la Cité de l'accordéon et des patrimoines qui ouvrira au début de l'an prochain, de la rénovation de la place Maschat, dans le haut du Trech, de la plantation d'arbres et autres végétaux dans le cœur de la ville, de la construction de logements pour jeunes actifs dans la rue Jean-Jaurès... Les projets ne manquent pas.

Je vous souhaite à chacune et à chacun de passer un bel été paisible et convivial à Tulle.



BERNARD COMBES,

MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

COMMUNICATION

Une nouvelle vitrine pour la vie à Tulle

La Ville de Tulle vient de moderniser un de ses outils de communication pour faciliter l'information sur tout ce qu'il se passe dans la cité : un nouveau site internet est en service.

Démarches en lignes, informations pratiques, actualités, publications... le nouveau site est plus intuitif pour faciliter son utilisation.

Pour cela les contenus ont été simplifiés afin de rendre l'information la plus accessible possible. En trois clics maximum, l'utilisateur peut accéder à ce qui l'intéresse : tarifs de stationnement, carte d'identité, programme de l'accueil de loisirs, ... La Ville a fait appel à la société Un Zéro Un pour réaliser ce support numérique nouvelle génération : un site éco-conçu moins énergivore et plus respectueux de l'environnement. Il possède des fonctionnalités utiles et des nouveautés avec notamment une base documentaire étoffée, des formulaires simplifiés et s'adapte à tous les écrans. « Les supports d'information évoluent et nous devons répondre aux attentes des gens, souligne Jacques Spindler, l'adjoint au maire en charge de la communication. Pour la conception du site, nous nous sommes focalisés sur ce que les gens recherchent le plus, avec un accès le plus simple possible. Il pourra bien sûr évoluer en fonction des besoins. Il est important pour une ville comme Tulle d'offrir plusieurs supports de communication à ses habitants ». Ce site est une nouvelle vitrine pour la Ville qui dispose également du Tulle mag imprimé à 15 000 exemplaires, sans publicité et envoyé gratuitement à tous les Tullistes, la page Facebook mise à jour quotidiennement ou encore Instagram qui met en valeur le patrimoine de la cité. « Nous travaillons aussi de façon étroite avec la presse locale qui est un acteur important dans la diffusion de l'information municipale », conclut l' élu.



JEUNES

PASS'ÉTÉ, NOUVELLE SAISON

Du 10 juillet au 30 août, le Pass'été jeunes revient dans les quartiers avec des animations gratuites.

Des animations en extérieur seront proposées tout l'été pour les enfants à partir de 8 ans avec l'aide des associations tullistes : sport, jeux, activités manuelles... Nouveauté cette année, des mini-stages gratuits de 2 à 3 jours chaque semaine pour les jeunes de 11 à 17 ans : graff, sport, BD/manga, activités nautiques, etc. L'inscription est obligatoire car le nombre de places sera limité. Toutes les activités sont gratuites et encadrées par des animateurs. Deux temps forts marqueront le Pass'été 2023, le 28 juillet et le 30 août en centre-ville, pour clôturer chaque période de manière collective et festive.

 Programme complet sur www.ville-tulle.fr ; Renseignements au 06 76 60 49 56

Ça s'est passé à Tulle

VACANCES

On trinque à l'été

Installez-vous dans un fauteuil confortable et feuillotez avec nous le guide des animations de l'été : convivialité et animations variées sont au programme.




La Ville de Tulle, en partenariat avec l'Office de Tourisme, propose cette année encore des animations gratuites les jeudis dans le cadre du « Trech de l'été ». Des ateliers maquillage, cirque, musique, arts créatifs... pour les enfants de 18h à 20h. Et en soirée, des spectacles ou des concerts à thèmes pour toute la famille. Des rendez-vous festifs plébiscités chaque année par le public. Les apéros du vendredi sont aussi reconduits avec de nouveaux partenariats. Jusqu'au 25 août, à partir de 20h, les bars et restaurants participants proposent un apéro-concert pour trinquer à l'été.

L'ÉTÉ DES FESTIVALS

Les incontournables de la saison estivale sur le territoire sont de retour avec notamment le Festival de la Vézère le 17 juillet à 15h à la cathédrale de Tulle (ensemble à cordes de la Garde Républicaine) ; le Festival de la Luzège dans le parc de l'Auzelou le 23 juillet à 21h (Peer Gynt) ; ou encore le Festival Découvrir de Concèze à la salle Latreille le 17 août à 15h (Alain Schneider). Les associations se mobilisent aussi pour faire vivre la ville durant l'été comme les Vocalistes qui se produiront le 21 juillet à 21h à la cathédrale, les Réveillés de Sainte-For-

tunade avec une animation folklorique le 12 août sur les marchés de Tulle, ou bien encore la course cycliste nocturne sur les quais organisée par le Tulle Cyclisme Compétition le 17 août à partir de 20h. Pour les plus créatifs, des ateliers sont proposés à la Cour des arts, à la Médiathèque et à la Librairie Chantepages (payants et sur réservation). Pour les sportifs, rendez-vous à l'Auzelou jusqu'au 25 août pour découvrir un panel d'activités : Qi Gong, circuit training, Pilates, jeux surdimensionnés... Un programme varié pour faire le plein d'activités avant la rentrée.

 Guide complet sur www.ville-tulle.fr



DEUXIÈME ÉDITION

Le salon Beer Is Famouss, organisé par Elizabeth My Dear, s'est déroulé à l'Auzelou, en marge de l'Agglomérée, proposée par Tulle aggro. Cet événement convivial dédié aux bières artisanales a animé la Baignade avec de nombreux stands et le concert gratuit du groupe Les Humeurs Cérébrales. Un dimanche festif comme on les aime !

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À TULLE

4 000

LAMPADAIRES À TULLE

20%

DE BAISSE SUR LA CONSOMMATION
D'ÉLECTRICITÉ

35%

DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EST EN LED

Biodiversité

PRÉSERVÉE GRÂCE À LA RÉDUCTION
DE LA POLLUTION LUMINEUSE

ECONOMIES D'ÉNERGIES

Premier bilan encourageant

La Ville a mis en place des mesures pour réduire ses dépenses énergétiques cet hiver le bilan est positif.

Extension de la zone de coupure de l'éclairage public entre 23h et 6h, baisse des températures dans les bâtiments communaux et limitation des activités en soirée dans les salles municipales, le plan de sobriété pour réduire la facture énergétique de la commune a été mis en place mi-octobre. Un premier bilan établi par les services techniques montre « une baisse de 20% sur la consommation d'électricité et de 7% sur le gaz, détaille Philippe Bourin, responsable du pôle Bâtiments. Une centaine de sondes ont été installées dans les bâtiments municipaux, cela va nous permettre d'avoir des relevés précis que nous pourrons analyser d'une année sur l'autre et ainsi mieux planifier nos interventions comme la modernisation des commandes des chaufferies par exemple ».

Petit à petit, la Ville adapte ses outils de mesures et l'efficacité de ses installations pour mieux maîtriser ses dépenses d'énergies. Cet été, l'éclairage des stades de la Cible et de Cueille passe au LED. Un tableau de commande adapté aux besoins des clubs sera installé pour une meilleure gestion de l'éclairage (luminosité à 100%, 75%, 40%...). Un investissement pour la collectivité qui souhaite réduire sa facture d'électricité tout en responsabilisant les utilisateurs. Une prise de conscience collective qui a porté ses fruits cet hiver en permettant à la mairie d'économiser au minimum 30 000 € pour le gaz et au minimum 80 000 € pour l'électricité (chiffres en cours d'analyse). Des efforts qu'il faudra cependant renouveler à l'automne prochain dans une conjoncture des prix de l'énergie toujours incertaine.

JEUNESSE

CAMPUS JUNIOR ET CHAMBON, PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Pour participer aux activités du mercredi dès la rentrée de septembre, il est primordial de s'inscrire.

Le Campus accueille les enfants le mercredi matin et propose une matinée éducative et d'apprentissages à l'école Joliot-Curie. Il ne s'agit pas d'un mode de garde ponctuel mais d'une inscription à un cycle d'apprentissage. Les enfants choisissent une activité qu'ils devront suivre tout le trimestre. Si vous souhaitez que votre enfant poursuive sa journée au Chambon, vous devrez procéder à une seconde inscription auprès du Centre de loisirs. Il est ouvert tous les mercredis (à partir de 12h) et toutes les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Il accueille les enfants de 3 à 15 ans.



Rens. et inscriptions 05 55 21 73 00, www.ville-tulle.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

Malgré le mauvais temps, Tulle a célébré le premier jour de l'été en musique. Les commerçants se sont mobilisés tout au long de la journée pour proposer des animations musicales variées dans toute la ville.



Les petits nouveaux



TABAC PRESSE DU TRECH

Marc Alabart et sa compagne **Mathilde Durand** ont repris ce commerce de proximité tenu pendant 23 ans par Thierry Bardagot. Presse, tabac, loto, cartes postales, cigarettes électroniques... ils poursuivent avec enthousiasme cette nouvelle aventure professionnelle.

1 place Emile-Zola

05 55 26 74 98

7 jours/7 de 6h30 à 19h30 et dimanche 7h à 12h30



LE QUAI DES 4 SAISONS

Entouré de fleurs, dans une ambiance conviviale, **Jean-Luc Jalous**, artisan-fleuriste expérimenté, laisse libre cours à son imagination pour ses compositions. Il propose principalement des produits français et confectionne des bouquets pour toutes les occasions.

24 quai Baluze

07 62 63 22 51

Mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h et 15h à 19h, mercredi et samedi 8h à 12h30 et 15h à 18h30

www.lequaides4saisons.com



LA VILLA D'ESPAGNE

Margaux Masdupuy, ancienne salariée, a repris cet institut de beauté. Avec son équipe, elle propose de nombreuses prestations : visage, corps, épilations, maquillages, ongles, hammam, spa jet... Une véritable bulle de bien-être.

11 quai de Rigny

09 64 12 92 40

Lundi 13h à 19h, mardi, mercredi, vendredi 10h à 19h, jeudi 10h à 21h et samedi 9h à 16h

lavilladespagne.fr



BON-BON

Tartes, entremets, madeleines, pains spéciaux, baguettes... et glaces maison, **Nathalie Rance** et son mari, **Olivier Soulabail**, mettent tous leurs savoir-faire dans cette boulangerie-pâtisserie qu'ils ont reprise.

101 avenue Victor-Hugo

09 83 25 56 30

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi 8h30 à 13h30 et 15h à 19h



JUMELAGE

Les vétérans du club de foot de Lousada et les Portugais de Tulle se sont retrouvés début juin pour un match amical au stade de Pounot. Avant la rencontre, un moment convivial été organisé par la mairie pour célébrer l'entente entre les deux villes.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

NATURE URBAINE

Partez à la découverte des plantes sauvages urbaines avec Amandine Dewaele, guide nature. Tarif 5€ (3€ pour les 8 - 12 ans). Sur réservation au 05 55 26 59 61

23 ET 31 JUILLET À 11H. devant l'Office de Tourisme de Tulle

www.tulle-en-correze.com

AIR' DE JEUX

Tous les jeudis matin du mois de juillet, de 9h30 à 11h30, l'équipe d'Air' de Jeux propose des ateliers à thème, en plus de l'espace jeu libre. Gratuit, sur inscription 05 55 20 01 23

[36 av Alsace-Lorraine](#)

EXTRACTION DU MIEL

Yves Delaunay l'apiculteur propose d'assister à l'extraction du miel des ruches du parc du Chambon. Entrée libre

JEUDI 3 AOÛT, 10H À 12H salle Latreille bas

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ? Cet agenda est fait pour vous !

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



DÉCOUVERTE

Faites une pause à Tulle

L'été en ville, il est parfois difficile de trouver un endroit frais, calme ou tout simplement dépayçant.

Tulle possède bien des atouts dont celui d'offrir un panel de lieux propices au farniente ou à la détente. Petit tour d'horizon de ces sites. Tout d'abord commençons par une balade en forêt, rafraîchissante et dépayssante dans le Bois des Malades, situé au-dessus de la Maison de santé (entrée possible par la rue Servranckx). Les marcheurs apprécieront tout particulièrement la vue sur la ville depuis le banc installé sur le haut du parcours. L'ancienne voie du POC est aussi agréable durant les journées d'été pour une balade à l'ombre des arbres. L'aménagement le long des berges de la Corrèze, avenue Alsace-Lorraine, offre un point de vue unique sur la rivière, tout en profitant de la fraîcheur. Les aires de jeux ombragées pour enfants sont aussi appréciées durant les vacances d'été comme celles de l'Auzelou, de Souilhac ou encore le parc de la mairie. Ceux qui le souhaitent pourront aussi profiter de la fraîcheur de la cathédrale de Tulle et admirer le mobilier liturgique de 2010, sans oublier son cloître, véritable havre de paix et de ressourcement.



HOMMAGE

Le square Lucien Dupont (1922-1943) a été inauguré le 27 mai dernier dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance. Cet espace vert, situé avenue Ventadour, porte désormais le nom de ce résistant tulliste engagé au sein des Francs-Tireurs et Partisans Français (F.T.P.F.) de la Côte d'Or. Il fut arrêté le 16 octobre 1942 à Paris, condamné à mort et fusillé au Mont-Valérien le 26 février 1943.

EN VILLE

Les mobilités sécurisées

A Tulle, comme dans de nombreuses villes, piétons, cyclistes et voitures doivent cohabiter sur la chaussée.

Les zones de rencontre, dont certaines sont matérialisées par un revêtement spécifique, permettent de faire cohabiter dans un même espace les piétons, les voitures et les vélos. Dans cette zone, devant la gare, vers le campus universitaire ou dans le centre ancien (Pont Lachaud, avenue de Bournazel...), les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20km/heure. L'entrée et la sortie sont annoncées par une signalisation spécifique.

Dans les zones à 30km/heure, les cyclistes peuvent circuler sur la chaussée au même titre qu'un véhicule motorisé. Ils ne sont pas dans l'obligation de rouler à droite et les dépassements ne sont pas conseillés dans cette zone où la vitesse est limitée.

Sur les voies vertes, sur la promenade du quai Baluze et le quai Continsouza par exemple, sont autorisés à circuler les piétons et les véhicules non motorisés (sauf exception pour les trottinettes électriques qui ne doivent pas dépasser 25km/h). Il est donc primordial sur cet espace partagé de rester vigilant et de faire preuve de respect entre les usagers. La limitation de la vitesse en centre-ville permet de réduire le nombre d'accidents et leur gravité mais surtout de rendre notre ville plus agréable à vivre avec un partage de l'espace public apaisé.



RÉSIDENCE VIREVIALLE

UN JARDIN PARTAGÉ

Les habitants des résidences de Corrèze Habitat ont aménagé un petit jardin en bas des immeubles.

Tomates cerises, courgettes, patates douces, artichaut, fraises, fleurs... poussent doucement au cœur de cet ensemble d'immeuble. Un petit coin de verdure entretenu par quelques voisins volontaires : « il y avait un grand sapin qui a été coupé pour des raisons de sécurité, juste avant le confinement, raconte Annie Delahayes, une des jardinières.

On a profité de cette période pour nettoyer le site et puis on a eu envie de planter des légumes et des fleurs, et de profiter de cet espace vert pour se retrouver entre voisins. Certains amènent des plants, d'autres viennent retourner la terre ou arroser. C'est convivial et depuis, on organise une fête des voisins ».



UN RENDEZ-VOUS FESTIF

Comme chaque année, l'association les Amis des quais et de la Cathédrale a organisé un pique-nique convivial sur le quai Baluze. Le groupe folklorique portugais El Rancho a animé cette soirée pour le plus grand plaisir des participants.

NATURE

DRÔLES D'OISEAUX

Les élèves du collège Victor-Hugo et les locataires de la Résidence de Nacre se sont retrouvés pour construire des nichoirs à oiseaux.



Un atelier intergénérationnel oui, mais pas seulement, l'occasion aussi pour ces publics d'être sensibilisés à la conservation de la biodiversité par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). « Les collégiens ont fabriqué les pièces en bois des nichoirs, explique l'animateur Franck Taboury de la LPO du Limousin. Avec l'aide des kits de montage, ils vont les assembler afin qu'on puisse les installer dans le parc de la mairie et dans le jardin de la Préfecture ». Avant cette phase de construction, les collégiens et les résidents ont été sensibilisés aux différentes espèces d'oiseaux que l'on peut retrouver en ville et à leurs caractéristiques (couleurs, plumage, chants...). Cette initiative du CCAS permet de rassembler les différentes générations autour de l'environnement et de renouer des liens.

VIGILANCE

Un registre pour les personnes isolées

Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes vulnérables ou souffrant d'un handicap peuvent solliciter leur inscription dans ce registre, qui sera activé en cas d'alerte canicule.

En cette période estivale, des épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir lieu. Le Centre Communal d'Action Sociale de Tulle se tient à la disposition des personnes les plus vulnérables grâce à un registre nominatif. En effet, lorsque l'alerte canicule est déclenchée, les inscrits sont automatiquement contactés par un agent municipal afin de s'assurer qu'ils vont bien. Ce registre est confidentiel, consulté par un nombre restreint de professionnels soumis au secret professionnel.

Pour les personnes déjà inscrites, il est impératif de penser à signaler un changement de situation ou d'adresse. La radiation de ce fichier est possible à tout moment sur demande écrite au CCAS de Tulle.

UN ESPACE FRAÎCHEUR

Les personnes fragiles peuvent également être accueillies dans une salle climatisée au rez-de-chaussée de la Résidence de Nacre, place Jean-Tavé de 8h à 20h.

En période de canicule, il est important d'adopter de bons réflexes : buvez régulièrement de l'eau pour vous hydrater, évitez le soleil de 12h à 16h, restez à l'ombre, maintenez votre logement au frais (fermez fenêtres et volets la journée et ouvrez-les le soir) et rafraîchissez-vous (douches, gant de toilette mouillé).

 Information et inscription au CCAS : 05 55 21 73 18



PARC DU CHAMBON

Fabien Tridon a fait une démonstration de tonte devant les enfants de la classe de CE2 de l'école Turgot en juin. Quelques chanceux ont pu tester sa technique de tonte et débarrasser les moutons de leur laine. Un acte sanitaire indispensable avant les périodes de chaleur.

HISTOIRE DE LA VILLE

La déviation de la RN 89

Le projet de créer une déviation de la Route Nationale 89 à l'Est de Tulle, afin de désengorger le centre-ville, est intégré au plan de développement du Massif-Central par l'État en novembre 1976.

A partir de l'été 1978, les démarches en vue de l'acquisition de terrains privés et communaux, notamment aux lieux-dits de Champeau et du Tied, sont lancées. Ce projet est rapidement vu d'un bon œil par les élus tullistes qui se proclament en sa faveur le 3 septembre 1979. La déviation est considérée comme étant susceptible de développer le commerce local en améliorant les conditions de circulation, de stationnement et de sécurité dans l'espace urbain, en atténuant le trafic routier et notamment celui des poids-lourds en centre-ville. Aussi demandent-ils à l'époque « avec insistance que la décision de financement soit prise dans les délais les plus courts possibles » avec en perspective la réalisation de la zone industrielle de Tulle-Est et son attractivité.

Les travaux s'engagent dès 1980 mais un retard dans le déblocage de l'ensemble des fonds nécessaires et la complexité de certains travaux, comme pour la tranchée couverte aux Batignolles, diffèrent la réalisation de la déviation.

Les travaux de l'échangeur de Saint-Adrian sur la déviation de la RN 89 à Champeau, auxquels la Ville participe financièrement, ne sont approuvés qu'au début de l'année 1984, et ceux de la section urbaine qu'au mois de septembre 1984. Finalement, la mise en service de la déviation s'effectue en plusieurs temps entre septembre 1985, pour la partie dite de rase campagne, et le 30 mars 1990 pour la partie urbaine, soit près de 14 ans après le début du projet.



● La déviation RN 89 à son ouverture (fonds Archives municipales de Tulle).

SORTIE

TULLE FACE CACHÉE ?

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Corrèze propose une exposition dans le jardin du cloître du 4 juillet au 31 août.

Louise Peyrat a établi un inventaire précis des éléments architecturaux de modénatures de façades de la ville dans le cadre d'une étude. De ce travail est alors née cette exposition qui met l'accent sur les spécificités des façades auxquelles nous ne sommes pas toujours attentifs au premier coup d'œil. Différents panneaux invitent le public à découvrir ou redécouvrir Tulle à travers les époques en soulignant les éléments de décors qui caractérisent ses façades, notamment dans le centre ancien. Ce sont les éléments d'architecture qui donnent du caractère aux immeubles et font de nos centres anciens des musées à ciel ouvert.

 **Place Berteaud, entrée libre – ouvert du mardi au samedi 10h30 à 12h30 et 14h à 18h**



POUR NE JAMAIS OUBLIER

De nombreux Tullistes ont, cette année encore, participé aux cérémonies d'hommage aux martyrs de Tulle. Parmi le public, Marc Chauche, un Américain venu participer à ces célébrations en souvenir de son père né à Tulle, qui fut caché dans un grenier lors de la rafle de juin 44.

ENGAGEMENT

Agnès Bassinet défend la cause animale

Depuis 37 ans, cette passionnée travaille au refuge de la SPA de Tulle. Avec son équipe, elle se bat chaque jour pour le bien-être des animaux.



A tout juste 18 ans, Agnès Bassinet trouve à l'ANPE un poste à pourvoir comme agent animalier. Sa candidature est retenue, elle intègre l'équipe de la SPA et n'en repartira jamais : « j'ai toujours aimé les animaux depuis que je suis petite, mes parents avaient une ferme, confie-t-elle. Je suis responsable du site depuis 10 ans, j'ai gravi les échelons petit à petit ». Entourée d'une équipe de 5 salariés, Agnès Bassinet jongle entre l'administratif (gestion des plannings, relation avec les mairies...) et la vie du refuge (arrivées, adoptions,...). Deux éducateurs canins interviennent également. « Depuis le début de l'année, nous avons de nombreux abandons de chiens et très peu d'adoptions, contrairement aux chats, ce qui n'était pas le cas les autres années. Nous avons dû

mettre en place une liste d'attente pour les abandons volontaires car nous ne pouvons plus accueillir les chiens. Nous assurons la fourrière pour une quarantaine de communes, dont Tulle, et cela signifie que nous devons prendre en charge les animaux qui divaguent sur la voie publique ». Les campagnes de stérilisation pour les chats, organisées chaque année sur la ville, portent leurs fruits, constate la responsable. En plus de son équipe, Agnès Bassinet peut compter sur une vingtaine de bénévoles qui viennent pour promener les chiens, câliner les chats ou aider sur le site. Ils peuvent également participer à des enquêtes suite à des signalements pour maltraitance, par exemple. Il y a aussi des familles d'accueil qui prennent en charge certains animaux comme les chatons ou des

vieux chiens qui ont besoin d'attention. « Nous avons aussi un club jeunes. Des enfants de 11 à 18 ans qui participent à la vie du refuge et à qui nous proposons des activités ». Des personnes dévouées à la cause animale, indispensables au fonctionnement du refuge. « Depuis la crise sanitaire, les gens se débarrassent facilement de leurs animaux de compagnie. Au moindre problème, ils n'hésitent plus à les abandonner alors que nous pouvons les aider avec des conseils d'éducation, pour les soins vétérinaires (sur dossier) ou pour la nourriture ». L'arrivée d'un animal au refuge est très traumatisante pour lui malgré les efforts des agents animaliers. Avec 80 chats et 60 chiens, le site de Tulle est à l'étroit et recherche activement un nouvel endroit pour tous ses pensionnaires.



JEUNESSE CITOYENNE

Les jeunes sapeurs-pompiers de Tulle ont été récompensés par le Prix de l'Engagement Citoyen pour leurs nombreuses participations aux cérémonies. Médailles et diplômes ont également été remis aux lauréats du Concours National de la Résistance et du Prix de l'Education Citoyenne dans les salons de la Préfecture.

SORS DE TA BULLE Viens à Tulle

LES APÉROS Du Vendredi À 20 HEURES

DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT

DANS TOUS LES BARS ET RESTAURANTS PARTICIPANTS :
L'Imprévu, B&N, La Taverne du Sommelier, Le Lovy, Le 5, Le
Molière, La Régalade, La Calèche, le Vidago.

Toute la programmation sur  Ville de Tulle - Officiel



TULLE
EN
CORRÈZE

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération



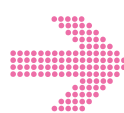
SUR LE RING



Chutes spectaculaires, voltiges, manchettes... les catcheurs professionnels ont offert un show époustouflant lors d'une soirée à l'Auzelou organisée par les anciens du Sporting Club Tulliste.



INSOLITE



10 000 canards en plastique se sont retrouvés dans la Corrèze le 27 mai dernier. Une Duck race organisée pour la première fois à Tulle par le Lions club au profit de différentes associations.

QUAND LES *Tullistes*



POPULAIRE



La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Tulle a célébré ses 70 ans lors d'une grande fête place Brigouleix. Défilé, démonstrations, présentation de matériels... une belle génération de volontaires mise en lumière.



ESCATRAIL 2023



210 coureurs ont pris le départ de cette troisième édition (sur deux distances). Une belle réussite pour le TAC qui a organisé cette manifestation originale dans les escaliers de la ville.

ils l'ont fait!



MOULIN DU SOLEIL



L'ESAT a ouvert ses portes au public en proposant plusieurs soirées « guinguette » au bord de la Montane. Des animations musicales pour valoriser le travail des salariés et des équipes de cet établissement.



COUPE DE LA CORRÈZE



Le Tulle Football Corrèze s'est incliné face à Brive 0 à 2, lors de la finale de la Coupe Maurice-Leblanc au stade Alexandre-Cueille. Les joueurs ont défendu fièrement les couleurs de leur club.

FONT VIBRER LEUR *ville*



LES FAGES



Les bénévoles se sont mobilisés cette année encore pour la traditionnelle fête de quartier. Le repas et le bal de la Saint-Jean ont connu un franc succès !



35^E ÉDITION



Les Hurléments de Léo ont lancé les festivités place Gambetta devant un public enthousiasme. Cette énergie positive et communicative a perduré durant tout le festival des Nuits de Nacre 2023.

Les rendez-vous

JUILLET ET AOÛT

LITTLE FILMS FESTIVAL *

16h30. Véo ciné, projections de film jeune public. **4€**
www.veocinemas.fr/veo-tulle/

10 JUILLET AU 30 AOÛT

PASS' ÉTÉ JEUNES

Animations gratuites dans les quartiers pour les enfants dès 8 ans.
www.ville-tulle.fr

18 JUILLET AU 22 AOÛT

NOCTURNES DU PATRIMOINE

Tous les mardis à 21h30. Départ de l'Office de Tourisme. **6€ (4€ POUR LES 8-12 ANS)**
www.tulle-en-correze.com

20 JUILLET AU 24 AOÛT

LE TRECH DE L'ÉTÉ

Tous les jeudis, guinguette des enfants, spectacles, concerts.
GRATUIT
www.tulle-en-correze.com

VENDREDI 21 JUILLET

LES VOCALISTES EUROPÉENS *

21h, cathédrale de Tulle. 10€ (gratuit pour les - de 12 ans)

DIMANCHE 23 JUILLET

FESTIVAL DE LA LUZÈGE *

21h, parc de l'Auzelou. **5€**
www.laluzège.fr

1 ET 2 AOÛT

DON DU SANG

14h30 à 19h salle de l'Auzelou

JEUDI 17 AOÛT

FESTIVAL DÉCOUVRIR DE CONCÈZE

15h, salle Latreille
www.festivaldecouvrir.com

JUSQU'AU 18 AOÛT

BRODER DÉBORDER

Eglise Saint-Pierre. Exposition de broderie - 9 plasticiennes et 1 réalisatrice : Dominique Cabrera. Du mardi au samedi de 14h à 18h. **ENTRÉE LIBRE**

JUSQU'AU 31 AOÛT

TULLE FACE CACHÉE ?

Exposition sur les façades de Tulle dans le jardin du Cloître. Du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et 14h à 18h. **ENTRÉE LIBRE**

JUSQU'AU 31 AOÛT

FLOTTEMENT *

12h à 18h, du mardi au samedi 2 rue des Portes-Chanac exposition de Jean-Pierre Valette. **ENTRÉE LIBRE**

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

FÊTE DES ASSOCIATIONS

A partir de 13h30, parc de l'Auzelou pour découvrir et échanger avec les associations tullistes. **GRATUIT**
www.ville-tulle.fr

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

FOULÉES TULLISTES

A partir de 17h, quai de la République avec la course des enfants suivi par la déguiz' run, les 5 et 10 km
<http://wordpress.tulleac.fr/>

*** LITTLE FILMS FESTIVAL -**

JUILLET ET AOÛT



Tous les weekends de l'été (samedi après-midi) sont proposés des films jeune public art-et-essai pour les enfants à partir de 3 ans. Programme complet sur www.veocinemas.fr/veo-tulle. Le samedi, une animation est également proposée par l'équipe du cinéma (sur inscription contact.tulle@veocinema.fr)

Véo ciné, 36 av. Ventadour

*** LES VOCALISTES EUROPÉENS -**

VENREDI 21 JUILLET



Pour leur sixième résidence estivale en Corrèze, les Vocalistes Européens ont choisi de mêler musiques jazz et classique. Leur nouveau programme reprend toutes les caractéristiques d'une messe musicale classique. Mozart, Haendel, Fauré, Rameau côtoieront entre autres Gershwin et Bernstein.

21h, cathédrale de Tulle, 10€ (gratuit pour les - 12 ans).

*** FESTIVAL DE LA LUZÈGE -**

DIMANCHE 23 JUILLET



Peer Gynt raconte l'histoire d'un jeune homme menteur et rêveur, détestable et attachant. Après s'être fait chasser de la société dans laquelle il vivait, après avoir abandonné l'être aimé, il part à la recherche de lui-même lors d'un voyage initiatique à travers le monde... d'après le texte d'Henrik Ibsen.

21h, Parc de l'Auzelou, 5€

*** FLOTTEMENT -**

JUSQU'AU 31 AOÛT



Les dessins de Jean-Pierre Valette suscitent la curiosité. Le public peut laisser libre cours à son imagination et entrevoir des formes de vie microscopiques, des coupes de végétaux, des vaisseaux spatiaux non encore identifiés...

2 rue des Portes-Chanac du mardi au samedi 12h à 18h - entrée libre ; à la vitrine expérimentale Le Point G (Place Mgr Berteaud) - visible 24h/24

MAJORITÉ MUNICIPALE

TRAVAUX D'ÉTÉ

Le mois de juillet sera tout d'abord marqué par la livraison du bâtiment de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines, qui précédera la mise en place de la boutique Cayla, des vitrines, du parcours scénographique. L'ouverture de ce nouvel établissement est prévue au premier semestre 2024. D'ici là, en septembre, le chantier du nouvel aménagement des places Maschat et Roosevelt commencera et redynamisera le quartier, en apportant une toute nouvelle configuration : des îlots de fraîcheur, arbres, eau... Une nouvelle voie douce sera proposée jusqu'aux quais de la Corrèze, facilitant la promenade et la circulation piétonne. Le quartier haut du Trech sera ainsi totalement réinventé, comme d'autres ont pu l'être précédemment, avec succès.

Depuis plusieurs années déjà, la Ville s'inscrit dans une démarche d'économie d'énergie. Le remplacement de projecteurs sur 4 stades, jusqu'ici très énergivores, en lampes LED, la mise aux normes des armoires de commandes du réseau éclairage public, au total 112 sur 2 ans, sont à l'ordre du jour, avec le concours des services municipaux et des entreprises.

Les vacances scolaires sont toujours l'occasion d'effectuer tous les travaux courants dans les écoles municipales par des interventions des services techniques et par des entreprises en vue du réaménagement de sanitaires ou de salles de classe. S'ajouteront des travaux de voirie, en coordination avec Tulle agglomération, dont nous privilégions l'exécution pendant les vacances scolaires afin d'éviter au maximum les perturbations de circulation.

ANIMATIONS D'ÉTÉ

Le festival des Nuits de Nacre a été un vrai succès. Renouant avec l'état d'esprit populaire qui le caractérisait, il a marqué le début de notre été. Preuve en est, vous avez été très largement au rendez-vous.

La Ville de Tulle a renouvelé son partenariat avec l'Office de Tourisme de Tulle pour proposer de nombreuses animations gratuites pendant la saison estivale. Aux Jeudis du Trech et aux Apéros du Vendredi s'ajouteront les programmations des Festivals de la Vézère, de la Luzège et de Concèze, là encore avec l'appui financier et technique de la municipalité.

Nous considérons que ce soutien est important : il est gage d'attractivité pour Tulle, pour ses habitants, ses associations, ses commerçants mais aussi pour ses touristes. Ces derniers ont été très nombreux l'été dernier à choisir Tulle et son pays comme destination de villégiature. Nul doute que nos efforts collectifs et l'ouverture de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines viendront confirmer cette tendance dans les années qui arrivent.



GÉRARD FAUGÈRES

Conseiller municipal en charge des travaux et de l'événementiel

OPPOSITION MUNICIPALE

Nous aurions aimé débiter cette prise de parole au cœur de l'été avec légèreté, malheureusement les circonstances nous incitent guère à la gaité.

UN AVEU D'ÉCHEC RÉPÉTÉ

Le dernier conseil municipal aurait pu offrir plusieurs motifs à décliner : par exemple un projet muséal atteignant désormais avec l'inflation 10 millions d'euros ou bien trois écoles supplémentaires désaffectées ou vendues qui viennent s'ajouter aux sept précédentes fermées. Leur disparition successive souligne les effets de la déshérence de la gestion des différentes majorités socialistes. Dans un moment de lucidité, le Maire a reconnu le manque d'attractivité de notre cité, artificiellement compensé par des nouveaux habitants. La plupart s'installent ici sans connaître Tulle dans un mouvement de balancier organisé par l'Etat pour décongestionner les métropoles. Toute la difficulté aujourd'hui, c'est de construire avec eux un projet de vie où la solidarité ne sera pas le seul vecteur d'intégration.

L'ÉTÉ DE TOUS LES DANGERS

A l'instant où nous écrivons ces lignes, les Nuits de Nacre ont débuté comme à l'accoutumée sous la pluie mais des éclaircies opportunes ont permis à la musique de fédérer les esprits et les corps. Au même moment, quel contraste avec le reste de l'hexagone en proie à une véritable guerre civile. Le Président Macron voulait faire des cent jours précédant le 14 juillet le moment opportun pour relancer son deuxième mandat. Il offre à la face du monde la vision d'une société française dévastée par les émeutes. Les banlieues sont à feu et à sang, les centres-villes pillés par des hordes sauvages, les écoles, des mairies, des bibliothèques sont brûlées par des mineurs, les élus molestés, leur domicile attaqué. La France traverse une crise de régime ébranlant nos fondements républicains.

LES ARTISANS DU NÉANT - PILLAGES ET DESTRUCTIONS

Les territoires perdus de la République sont en sédition et ces soulèvements se sont généralisés dans l'ensemble de notre pays. La Corrèze et la Creuse seraient les rares départements à avoir échappé à ces émeutes. Une fois encore comme en 2005, cette violence tapie dans les banlieues s'est manifestée avec une rage qui désarme la logique citoyenne. Ne nous trompons pas, cette intensité suggère bien souvent le rejet de notre modèle culturel et de notre matrice politique. Les auteurs de ces soulèvements cherchent perpétuellement à étendre le domaine de la lutte pour affaiblir la loi, promouvoir des activités criminelles, asservir des territoires où les habitants vertueux sont maintenus sous la férule de dealers omnipotents. Une partie de l'extrême gauche, animée par le fantasme du chaos encourage ces débordements. Si elle se targue de se déployer dans le champ républicain, elle ne peut servir une régression démocratique et civilisationnelle.



RAPHAËL CHAUMEIL

Conseiller municipal d'opposition



Centre aqua

Ouvert tous les jours de 10h30 à 20h30 jours fériés inclus (du 8 juillet au 3 septembre)

Bassins extérieurs, jeux d'eau, espace de détente, coin lecture, Food truck...

www.tulleagglo.fr



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mieux vivre ensemble !

Le retour des beaux jours est souvent propice à des activités qui, lorsque l'on vit en ville, doivent respecter certaines règles, même en journée. Extrait du règlement préfectoral (article 20) : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils motorisés sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93

Transport scolaire

À compter de septembre 2023, Tulle agglo prend la compétence Transports scolaires.

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement situé sur le territoire de Tulle agglo, vous devrez l'inscrire aux Transports scolaires via le site : transports-scolaires.tulleagglo.fr

Service Transports et Mobilité
au 05 55 20 38 05



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLE mag

n° 170 - Juillet/Août 2023

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

Disponible en braille à la médiathèque 100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Juillet/Août 2023



FÊTE
des associations

2 SEPTEMBRE 2023

à partir de 13h30 - Auzelou